

ISSN 2818-9884



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mercredi 7 mai 2025 — Vol. 47 N° 78

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (4) : volet
Lutte contre le racisme

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2025

Commission des relations avec les citoyens

Le mercredi 7 mai 2025 — Vol. 47 N° 78

Table des matières

Lutte contre le racisme	1
Discussion générale	1
Document déposé	8

Intervenants

Mme Lucie Lecours, présidente

M. Christopher Skeete

Mme Jennifer Maccarone

M. Andrés Fontecilla

Mme Catherine Gentilcore

Mme Marie-Belle Gendron

Le mercredi 7 mai 2025 — Vol. 47 N° 78

**Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (4) :
volet Lutte contre le racisme**

(Onze heures trente minutes)

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Lutte contre le racisme des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2025-2026. Une enveloppe de 45 minutes a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Schmaltz (Vimont) est remplacée par Mme Dorismond (Marie-Victorin); Mme Prass (D'Arcy-McGee), par Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), par M. Fontecilla (Laurier-Dorion); et M. Bérubé (Matane-Matapédia), par Mme Gentilcore (Terrebonne).

Lutte contre le racisme

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Merci beaucoup. Alors, nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs, incluant les questions et les réponses.

Discussion générale

Je suis maintenant prête à recevoir... à reconnaître, pardon, une première intervention de l'opposition officielle pour un bloc d'échange. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, la parole est à vous pour 21 min 48 s.

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, collègues. Bonjour, M. le ministre. Bonjour à toute votre équipe. Un plaisir d'être ici avec vous ce matin.

M. le ministre, je saute tout de suite dedans. Moi, je souhaite savoir qu'est-ce que vous faites concrètement, vous, personnellement, quotidiennement, pour lutter contre le racisme. Puis je vais expliquer pourquoi que je vous pose la question. J'ai creusé dans les crédits, pas juste ces crédits, mais plusieurs autres crédits, puis ce que j'ai vu dans nos documents, c'est que vous ne gérez aucun programme, vous n'avez pas de portefeuille. Quand je regarde les réponses, dans les crédits, qui nous ont été fournies, souvent, on se fait dire que les questions ne sont pas pertinentes. Alors, je souhaite savoir vraiment c'est quoi, votre rôle.

M. Skeete : Bonjour, tout le monde. Ravi d'être avec vous, Mme la Présidente, membres de la partie gouvernementale, chers collègues, c'est un plaisir d'être avec vous, et avec vous également, pour répondre à ces questions sur les crédits.

Bien, on l'a toujours dit depuis la création du rôle du ministre responsable de la Lutte au racisme, suite à la création du Groupe d'action contre le racisme, on a eu 25 recommandations, dont 13 touchaient le rôle... le nouveau rôle du ministre responsable de la Lutte au racisme, le bureau est un bureau de coordination, donc, dans son quotidien, il coordonne l'action gouvernementale en lien avec la lutte au racisme. Donc nous, on s'assure que tous les ministères qui sont référés ou sollicités à l'intérieur du rapport du Groupe d'action contre le racisme travaillent en ce sens pour nous aider à arriver aux recommandations de ce groupe-là. Donc, on coordonne les actions gouvernementales en matière de racisme.

Mme Maccarone : Je trouve la réponse... Ça me surprend, comme réponse, parce que vous savez que je porte aussi le dossier de sécurité publique. Alors, on a creusé les crédits de Sécurité publique, puis, la question n° 2, il y a quand même des commissions qui sont ensemble, des comités de gouvernance comme le comité de gouvernance formé pour contrer le racisme et le profilage racial et social, dont vous dites que vous devez coordonner, les représentants de ce comité, c'est Sécurité publique, la CDPDJ, le Commissaire à la déontologie policière et le ENPQ, mais pas vous. Pourquoi?

M. Skeete : Bien, je pense que la collègue oublie les réponses qu'on avait données l'année passée, justement, parce qu'on avait adressé cette question-là. Encore une fois, on coordonne les actions. Donc, dans les recommandations du Groupe d'action contre le racisme, il y avait des recommandations qui étaient en lien avec le ministère de la Sécurité publique. Notre rôle, c'est de s'assurer que ces travaux-là se font. Donc, si ces gens-là se sont rencontrés, c'est parce qu'on a fait les suivis des recommandations du Groupe d'action contre le racisme et on a réussi à faire atterrir beaucoup des choses qu'on a vues avancer, notamment dans la formation policière, notamment dans les dossiers des

interpellations, et j'en laisse. Donc, on a été présents, mais on n'était pas présents dans ces discussions-là, on était les gens qui ont instigué ces rencontres-là et on s'est assurés qu'elles se sont faites.

Mme Maccarone : Bien, instigué mais pas participé. Vous ne trouvez pas ça particulier? Même, le comité de travail pour les capsules de sensibilisation, vous dites que votre rôle est de coordonner. Puis j'entends ce que vous dites, mais, respectueusement, si vous n'avez pas une place autour de la table... C'est la même chose pour les capsules de sensibilisation. Sécurité publique, CDPDJ, le Com DP, l'ENPQ, le corps de police identifié selon les travaux en cours, mais, encore une fois, aucune personne qui représente le groupe contre le racisme, pas vous, pas un membre de votre équipe. Je trouve ça étrange. Je m'en souviens, de l'échange l'année passée, mais je trouve étrange si vous dites que votre rôle est de coordonner, mais vous-même, vous n'êtes pas là autour de la table pour assurer que la coordination se fasse dans une manière qui est digne de votre rôle.

M. Skeete : Bien, en fait, Mme la Présidente, ce n'est pas parce qu'on n'est pas présents à ces tables-là qu'on ne suit pas de près et on ne coordonne pas avec le ministère de la Sécurité publique dans ces dossiers-là. L'équipe, elle est continuellement sollicitée, on est souvent interpellés pour aider à fournir des informations, des données, on est présents pour s'assurer que ce travail-là se fait et, après ça, on laisse les experts de la sécurité publique faire atterrir les recommandations comme ils le pensent. Donc, encore une fois, je pense que c'est ça, la différence entre un rôle de coordination et avoir les mains dedans. On est là pour s'assurer que les recommandations du Groupe d'action contre le racisme sont mises sur la table et discutées et que le dossier avance.

Mme Maccarone : Comme la formation. Vous avez parlé de la formation des policiers.

M. Skeete : ...de la formation.

Mme Maccarone : Puis comment est-ce que vous assurez qu'il y a une veille sur votre collègue de la Sécurité publique pour qu'il y ait la formation des policiers en matière de racisme? Comment vous, vous faites?

M. Skeete : Bien, en fait, c'est grâce à nous qu'on a mis en place cette formation. Un petit rappel pour les non-initiés, avant qu'on ait mis en place cette obligation de formation, ça n'existait pas, la formation continue, puis encore moins pour la lutte au racisme à l'intérieur des corps policiers. Le ministère de la Sécurité publique a déployé une formation, maintenant, qui est continue. On a continué à faire le suivi pour s'assurer que ça se déployait dans les différents postes de police et dans les différents secteurs policiers. La bonne nouvelle, c'est que le ministère de la Sécurité publique est allé chercher des fonds auprès du ministère des Finances pour financer cette formation, et donc la formation avance, et on est tenus au courant de tout ça.

Mme Maccarone : Savez-vous c'est quelle formation qui est offerte aux policiers pour lutter contre le racisme?

M. Skeete : Il y a eu le déploiement d'une formation... (panne de son) ...été annoncée le 18 août 2023. Depuis 2023, les deux premières capsules de formation ont été déployées. On en travaille une dernière, en ce moment, qui va être déployée sous peu. En parallèle, on a fait aussi des formations, à l'intérieur de l'École nationale de la police, qui est maintenant incluse dans le curriculum avant que les policiers vont entrer en fonction, et là... Ça fait que c'est un 45 heures qui est dédié aux interventions auprès des populations issues des communautés ethnoculturelles.

Mme Maccarone : Savez-vous combien de policiers ont suivi la formation?

M. Skeete : Je vais vous trouver ça. Je ne l'ai pas avec moi, mais je peux revenir à la collègue.

Mme Maccarone : J'ai la réponse.

M. Skeete : Bien, parfait.

Mme Maccarone : On a les données de la SQ, entre autres, parce que les capsules sont destinées majoritairement pour eux. 1 271 policiers sur près de 6 000, c'est 21 % des policiers, puis sur trois et non quatre capsules, parce qu'on a dit que la quatrième n'est toujours pas prête. On verra ça peut-être prochainement. Est-ce que vous trouvez que c'est suffisant?

M. Skeete : Je trouve que le travail est incomplet, et on continue de suivre de près l'action de ces formations-là. Je rappellerais à la collègue qu'elle interpelle souvent mon collègue le ministre de la Sécurité publique sur des enjeux...

Mme Maccarone : ...

M. Skeete : ...sur les enjeux reliés à la sécurité publique. Il y a un manque d'effectifs qui fait en sorte que ces formations-là sont plus difficiles à attacher dans les cédules. C'est un effort qui est déployé par le ministère de la Sécurité publique dans le temps qu'ils ont. Mais je rappelle à la collègue que c'est... on ne s'est pas arrêtés seulement à ces

capsules-là. On a aussi lancé la formation à l'intérieur de la formation que les policiers reçoivent avant de quitter l'école. Et donc on est confiants que le travail se fait à partir de maintenant pour tous les nouveaux policiers. Mais effectivement le manque d'effectifs ralentit le rythme de formation actuel.

Mme Maccarone : Ça fait que, vous, est-ce que vous prenez un engagement pour s'assurer qu'on a plus de 21 % quand le quatrième sera prêt? Puis c'est quoi, votre engagement au sein des policiers municipaux?

M. Skeete : Il y a plus de 200 répondants qui sont présents partout sur le territoire, qui nous aident à déployer cette formation-là. Et, encore une fois, on a des liens étroits avec le ministère de la Sécurité publique pour s'assurer qu'on continue de faire ce travail-là.

Mme Maccarone : Quelle est votre opinion quand on parle de la formation de nos policiers? On a vu que la ville de Montréal a quand même perdu l'action contre eux en ce qui concerne le profilage racial, puis ils doivent donner des dédommagements à des citoyens qui ont été visés par le profilage racial. Puis là on voit maintenant, aujourd'hui, ça a sorti : la ville de Longueuil, ville de Québec, ville de Repentigny, ville de Laval, ville de Blainville, ville de Gatineau, ville de Montréal, ville de Terrebonne, le Procureur général du Québec. Alors, pour la SQ, c'est quoi votre opinion en ce qui concerne ceci? C'est quoi, votre rôle pour assurer qu'on travaille toujours sur la lutte contre le racisme, malgré qu'on a plusieurs tribunaux qui vont être interpellés avec des recours contre nos corps de police?

M. Skeete : Bien, je veux rappeler à la collègue qu'on est le premier gouvernement à avoir instauré une formation obligatoire pour les policiers. C'est un moment historique qu'on a vécu lorsqu'on a déployé cette formation-là, et j'en suis personnellement très fier.

Ce qu'on voit arriver, c'est des contestations juridiques. J'ai le goût de dire : Si les gens se sentent lésés par les policiers, c'est pour ça qu'on a un système juridique tel quel, les gens ont toujours la chance et le droit d'aller auprès des juges pour aller chercher la justice. Donc, s'il y a des causes qui sont rapportées, je me réjouis que les gens vont chercher la justice et je laisse la justice, en quelle j'ai pleinement confiance, faire son travail pour arriver à une justice pour ces gens-là qui se sentent lésés par le système.

De notre côté, on agit surtout sur les façons de faire pour accompagner les policiers dans un Québec qui est en transformation, pour leur donner les outils qui leur permettent d'intervenir auprès de... les Québécois issus de la diversité, d'une façon qui est plus adaptée. Puis, je rappelle, on est les premiers à avoir déployé cette formation-là.

• (11 h 40) •

Mme Maccarone : Mais vous ne pensez pas que... Bien, on a eu quand même un plan de lutte contre le racisme, dans le passé, qui a quand même expiré en 2018. Alors, ça fait partie peut-être des choses que nous pouvons travailler. Ça fait que vous n'êtes pas le seul gouvernement qui a agi en ce qui concerne la lutte contre la haine ou les crimes haineux. Il y a quand même des choses qui arrivent, puis, oui, le profilage, ça fait partie de ceci. Mais vous ne pensez pas que votre rôle ne serait pas plus pertinent? Parce que, quand on parle de seulement 21 % des policiers qui sont formés puis on parle uniquement de la SQ, si vous avez quand même un rôle clé et que vous avez un siège autour de la table dans les comités de gouvernance puis les comités de travail pour exiger qu'on a quand même un taux plus élevé, peut-être on ne ferait pas face à des recours collectifs contre les villes.

M. Skeete : J'aurais dû dire, Mme la Présidente, qu'on est les seuls qui n'ont pas tabletté le rapport. Ça fait que, oui, il y a eu beaucoup de travail par le passé, beaucoup de commentaires puis de discours, mais lorsque le Groupe d'action contre le racisme, en 2020, s'est assis pour faire l'inventaire de qu'est-ce qui avait concrètement été fait, on a trouvé beaucoup de belles paroles, peu d'actions. Donc, le groupe d'action s'est mis en action, justement, pour faire avancer la cause de la lutte au racisme.

Pour répondre à la question de la collègue, même si on avait un taux de formation à 100 %, je pense qu'il continuerait d'y avoir des plaintes qui seraient déposées, parce que c'est utopique de penser que, demain matin, parce qu'on a mis toutes en place les balises, qu'on a un système parfait qui répond parfaitement aux enjeux, que le racisme aura cessé d'exister. Donc, je ne fais pas de lien direct entre le nombre de personnes formées et les résultats de demandes de recours en justice. Par contre, je pense que la formation contribue directement à réduire le nombre de ces causes-là.

Mme Maccarone : Pas juste la formation, la sensibilisation aussi. Nous avons demandé, dans les crédits, combien de sommes que vous avez engagées pour sensibiliser la population pour la lutte contre le racisme puis, en 2021-2022, on sait que vous avez investi 1,2 million, mais, cette année, c'est uniquement 50 000 \$. C'est 100 fois moins d'argent pour un match de Kings à Québec. Alors, je souhaite savoir qu'est-ce que vous avez fait avec le 50 000 \$ pour sensibiliser 9 millions de Québécois au sujet de la lutte contre le racisme. Est-ce que la lutte est terminée? On n'a pas besoin de continuer d'investir?

M. Skeete : Bien, la collègue, elle sait très bien que la lutte au racisme n'est pas terminée. Je peux lui garantir, peu importe ce que moi, je vais faire, ce que ma collègue de Marie-Victorin va faire, ce qu'un jour votre parti, peut-être, si jamais il rentre au pouvoir à nouveau, vont faire...

Mme Maccarone : On le souhaite!

M. Skeete : ...même Québec solidaire, Mme la Présidente, même s'il est vertueux, licornes, Québec solidaire rentre au pouvoir un jour, le racisme va continuer d'exister. Et donc c'est une bataille qui doit être perpétuée en continu. Cela dit, on met en place les mécanismes pour essayer d'accompagner les Québécois là-dedans. Elle parle d'une campagne de 50 000 \$. Je lui rappellerais qu'on vient juste de lancer une campagne, dans le sport, qui est chiffrée dans les millions de dollars, pas 50 000 \$, qui nous permet de rejoindre la vaste population québécoise en lien avec le racisme dans le sport, et donc c'est une campagne de sensibilisation qu'on a lancée tout récemment.

Mme Maccarone : C'est la réponse à des demandes de vos crédits, les réponses à nos questions. C'est vous qui a soumis le 50 000 \$. On a demandé combien d'argent vous avez investi pour votre engagement pour sensibiliser la population, c'est uniquement 50 000 \$. Ce n'est pas moi qui invente les chiffres. Alors, ça se peut qu'il y en a d'autres, mais ça veut dire qu'on n'a pas des réponses complètes dans les cahiers de crédits?

M. Skeete : Non, ça veut dire qu'au moment où est-ce que vous avez posé la question c'étaient les crédits de l'année dernière. Là, on est dans l'année courante. Les crédits pour l'action... pour la campagne de publicité dans la lutte au racisme, cette année, sont en lien avec notre campagne dans le sport.

Mme Maccarone : Et l'argent qui s'en vient, c'est pour quoi?

M. Skeete : C'est pour continuer cette campagne-là qui va viser la lutte...

Mme Maccarone : La même campagne dans le sport?

M. Skeete : Donc, on a eu deux campagnes de masse. Il y a eu la campagne de masse qui a été initiée par mon collègue l'ancien ministre de la Lutte contre le racisme, qui a eu une grande portée dans les médias. Ça s'est chiffré à...

Une voix : ...

M. Skeete : C'était 1 million quelque chose, cette campagne-là. La campagne qui est actuellement en cours, qui est financée depuis le ministère du Conseil exécutif, c'est un autre million qui vise à, encore une fois, sensibiliser la population, puis ça, c'est dans... avec une particularité dans le sport, parce qu'on a observé une problématique dans le sport.

Mme Maccarone : ...des suivis pour voir si ça fonctionne?

M. Skeete : Pardon?

Mme Maccarone : Faites-vous des suivis ou des consultations...

M. Skeete : Bien oui!

Mme Maccarone : ...pour savoir si ça fonctionne? C'est bien d'investir l'argent, mais, si on n'est pas en train d'étudier l'impact de notre investissement, c'est comme une épée dans l'eau.

M. Skeete : Je ne suis pas certain que c'est une épée dans l'eau de faire des campagnes de sensibilisation. La campagne de sensibilisation vise justement à créer ce momentum-là qui permet d'entamer des discussions. On a fait plus de 11 représentations, moi et ma collègue, dans différentes écoles, différents événements sportifs, pour aller chercher un engagement direct auprès des élèves qui sont aussi des sportifs, qui vont contribuer à porter le message de lutte au racisme. On l'a vu par beaucoup d'exemples, notamment dans le hockey, là, il y a eu plusieurs incidents où est-ce qu'il y a des paroles qui étaient vexantes qui ont été proposées lors de ces événements-là, on a vu une problématique spécifique et on fait le suivi. Ces jeunes-là signent un fanion puis s'engagent à lutter contre le racisme dans toutes ses formes lorsqu'ils le perçoivent dans le sport. Moi, je pense que c'est en portant ce message-là qu'on va réussir à faire avancer les choses, mais ce n'est pas une solution parfaite.

Mme Maccarone : La problématique est réglée maintenant?

M. Skeete : Je ne sais pas combien de façons de le dire, Mme la Présidente. Je vous promets qu'on ne règlera pas la lutte au racisme de mon vivant.

Mme Maccarone : Ce n'est pas ça, la question. Vous faites un investissement ciblé spécifiquement dans un endroit avec des jeunes pour les... dans le sport, vous dites que vous avez des engagements pris par des jeunes. Est-ce qu'on dit que les plaintes ont diminué? Est-ce qu'il y a moins de signalements? Est-ce qu'on voit des changements? Est-ce que les coachs des sports vous ont dit que oui, on a vu un changement? Avez-vous ce type de data?

M. Skeete : La campagne, elle est bien reçue, mais elle est encore en cours, donc on n'est pas en mesure de vous donner de l'information sur les retombées ou les résultats de cette campagne.

Mme Maccarone : O.K. Merci. Merci.

Vous savez sans doute que les crimes haineux déclarés par la police, surtout à travers le Canada... il est vraiment à la hausse depuis 2019. On était à 1 951 crimes rapportés; en 2022, à 4 777. C'est une hausse de pas loin de 3 000 crimes qui sont déclarés, ainsi que l'indice de gravité qui est aussi à la hausse. Pour le Québec, on était à 55,9, on est maintenant rendus à 62,2. Ça m'amène à la question de savoir si vous avez signé le manifeste de la Coalition contre la haine.

M. Skeete : J'ai... Non.

Mme Maccarone : Il me ferait plaisir, Mme la Présidente, je vais déposer une copie du manifeste. Tous les collègues ont reçu une copie. Ça a été envoyé à maintes reprises, soit par des collègues ou bien par la coalition québécoise de la... LGBT. Et je le soulève parce qu'on sait que... puis ça, ça a sorti l'année passée, parce qu'on...

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : ...au secrétariat, le document, s'il vous plaît.

Mme Maccarone : Oui, on va... ce sera fait. Ça cite spécifiquement les crimes motivés par la haine, qui augmentent année après année. Les féminicides, les violences racistes, xénophobes sont à la hausse, les attaques LGBT-phobes sont à la hausse, l'antisémitisme, l'islamophobie. Est-ce que vous vous engagez de signer le manifeste?

M. Skeete : Je m'engage à davantage en prendre connaissance avant de m'engager à le signer. Je vous dirais que je me concentre surtout sur des actions concrètes. Des manifestes et des grandes déclarations... Je suis surtout préoccupé par la montée de la haine, qui nous occupe beaucoup. Je suis préoccupé par le fait qu'on constate cette augmentation-là, malgré le fait que... Puis ça se rajeunit aussi, c'est aussi une donnée qui est inquiétante. Donc, on se concentre sur les actions concrètes. Mais je m'engage auprès de la collègue de prendre connaissance davantage de ce document-là, la source et les gens qui sont derrière cette campagne-là, et de l'étudier.

Mme Maccarone : 75 organismes communautaires qui font partie... qui sont derrière ceci. C'est une vraie coalition. Moi-même, je l'ai signé, il y a plusieurs membres de mon caucus qui ont aussi... le signer. Alors, vous parlez des gestes concrets, mais c'est effectivement exactement ça qu'ils demandent. Parce qu'on sait que La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble 2015-2018, malheureusement, n'a pas été relevé... renouvelé. C'est un plan qui est probablement maintenant désuet. Et ce qu'ils revendiquent ici : «Que le gouvernement lance un plan d'action gouvernementale interministériel pour lutter contre la montée de la haine et de la violence envers les groupes sociaux les plus marginalisés.» Alors, ils vous demandent si vous serez prêts d'adopter un plan et déposer des mesures. Est-ce que vous serez prêt à faire ceci avant la fin de votre mandat?

M. Skeete : Nous avons, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, lancé le groupe d'action qui était justement pour nous aider à faire bouger l'aiguille dans la lutte contre le racisme. Donc, comme j'ai dit à la collègue, on est déjà en action pour régler ou essayer d'adresser certains... certaines situations dans la lutte au racisme. Comme j'ai déjà dit à la collègue, je m'engage à regarder de près ce qu'on propose.

• (11 h 50) •

Mme Maccarone : Et, si vous signez, parce que votre rôle est de coordination, est-ce que vous allez coordonner, dans... au sein du Conseil de ministres ou avec... dans le caucus de la CAQ, de demander aux collègues aussi de signer le manifeste?

M. Skeete : Bien, je ne répondrai pas dans l'hypothétique, je ne le sais même pas encore, si je vais le signer, donc je ne peux pas m'engager à ce que je vais faire, Mme la Présidente.

Mme Maccarone : Mais, si vous le signez, si vous le signez, est-ce que vous vous engagez de coordonner une réponse plus massive de la part des gens qui représentent le gouvernement?

M. Skeete : Si, si, si, je ne répondrai... je ne répondrai...

Mme Maccarone : Ça, c'est un oui?

M. Skeete : Je ne répondrai pas...

Mme Maccarone : Il faut juste dire oui, je serais contente d'entendre ça.

M. Skeete : Je suis content que la collègue serait contente. Je me réveille le matin, Mme la Présidente, pour rendre la collègue heureuse.

Mme Maccarone : Je le sais.

M. Skeete : Mais malheureusement je ne vais pas répondre à une question hypothétique.

Mme Maccarone : Bon, je souhaite revenir sur le Groupe d'action contre le racisme. Je sais que vous avez déposé le plan avec les 25 actions, vous l'avez soulevé dans vos remarques principales, en réponse de ma première question. Mais je réponds... je reviens toujours, parce que, moi, ce qui me manque... Le plan, il est bon, il n'y a personne qui peut être contre la vertu, le plan, il est bon, je le trouve intéressant, ça prend ça. Je suis agréablement en faveur de ce qui est demandé par la Coalition contre la haine. Je trouve que c'est vraiment bien, c'est coordonné, c'est concret. Mais, pour que ça fonctionne, on a toutes ces cibles...

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : ...

Mme Maccarone : Oui, il me reste très peu de... très peu de temps, malheureusement. Pourquoi on ne travaille pas sur des indicateurs pour mesurer l'impact du groupe d'action puis tout ce que vous avez fait avec ce groupe? On veut savoir si ça marche. Puis ça faisait partie de nos questions dans nos cahiers de crédits, c'était la question n° 36. Puis on nous réfère à la question n° 29, mais le n° 29, il n'y a pas de cible. Alors, comment avez-vous évalué l'efficacité de vos mesures?

M. Skeete : Lorsqu'on va avoir terminé les cinq années qu'on s'était données, 2020-2025, du Groupe d'action contre le racisme, on va publier un rapport qui devrait répondre à la question de la collègue, du suivi qu'on a fait de nos actions et les recommandations du groupe d'action en tant que telles.

Mme Maccarone : O.K. Peut-être une dernière question, M. le ministre.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : ...

Mme Maccarone : 15 secondes. Bien, je voulais juste savoir s'il y avait un suivi par rapport à la formation qui était faite au sein du réseau de santé, qui était censurée, malheureusement, parce qu'ils ont évoqué le racisme systémique, si on a une autre formation qui a été mise en place pour la remplacer.

M. Skeete : Je n'ai pas compris la question dans le commentaire de la collègue.

Mme Maccarone : Je voulais savoir s'il y a une autre formation...

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : C'est terminé...

Mme Maccarone : ...dans le réseau de santé, qui l'a remplacée.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Ce bloc-ci est terminé. Alors, je me tourne du côté du deuxième groupe d'opposition, pour une période de 7 min 16 s. Député de Laurier-Dorion, la parole est à vous.

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre. Je salue également la collègue députée ainsi que le personnel de ce secrétariat. J'aimerais aussi entendre la réponse à cette... la question de ma collègue de Westmount—Saint-Louis sur les formations portant sur le racisme systémique, mais je vais y aller de façon plus générale en partant.

Vous l'avez dit vous-même, M. le ministre, là, on est à une époque où les tensions raciales sont à leur comble : islamophobie, homophobie, antisémitisme, etc. Et on dirait qu'on n'entend pas beaucoup parler de vous, là. J'aimerais bien... j'aimerais bien en entendre un petit peu plus. Peut-être que vous faites votre travail en privé, mais... beaucoup de gens qui sont très sceptiques, là, par rapport à votre travail. Vous avez produit un plan d'action, puis ensuite on dirait que la job est faite, il n'y a pas grand-chose qui paraît concret, comme réalisation. Je veux aller très directement : Est-ce que vous avez une fonction décorative, M. le ministre?

M. Skeete : C'est... je serais curieux d'entendre le collègue. Beaucoup de gens? Moi, je n'entends pas ça, ça fait que, s'il a des sources, qu'il les dépose. Moi, je dirais que, dans les 20 dernières années, pour la lutte au racisme, il n'y a pas un gouvernement qui en a fait autant que nous. S'il cherche à savoir ce qu'on fait, il a juste à lire le rapport du Groupe d'action contre le racisme et les actions qu'on a mises en place en lien avec ça. Et je l'invite aussi à lire le rapport une fois qu'on va avoir terminé. Puis, s'il y a des groupes qu'il souhaite que je rencontre parce qu'ils, théoriquement, sont sceptiques, qu'il les dépose. Moi, j'ai hâte de voir ces gens-là, je suis sûr que je les ai croisés comme lui, mais, d'après moi, on ne fréquente pas les mêmes groupes.

M. Fontecilla : Est-ce que... concernant la lutte contre le racisme, effectuez-vous régulièrement des représentations auprès des collègues dans différents dossiers pour défendre les populations victimes de racisme?

M. Skeete : Bien, dans le cas du Groupe d'action contre le racisme, il y a des mesures qui touchent le ministère de la Sécurité publique, il y a des groupes qui touchent le secteur de la construction. Il y a aussi la collègue du Secrétariat du Conseil du trésor, il y a des gens qui sont... le Travail, on a le ministère de l'Éducation, bien sûr, on a le premier ministre lui-même, avec le Conseil exécutif, j'ai mon collègue à l'intérieur des Relations avec les autochtones. Donc, oui, mon rôle est transversal, et on coordonne l'action gouvernementale en matière de lutte contre le racisme.

M. Fontecilla : Très bien. Vous faites des représentations auprès de vos collègues, là, pour défendre des populations victimes de racisme, c'est ce que je comprends, et on vous croit sur parole. Un des aspects les plus évidents, là, de la discrimination raciale, c'est les interpellations aléatoires en vertu, entre autres, de l'article 636 du Code de la sécurité routière. C'était marqué dans votre... les faits saillants de votre plan d'action, là, que vous alliez interdire les interpellations policières aléatoires. On est cinq ans plus tard, là, et vous contestez la décision de deux tribunaux québécois, dont la Cour d'appel, la Cour suprême du Québec, qu'on l'appelle aussi, là, sur l'abolition de l'article 636. Et on dirait que vous dites lutter contre le racisme, mais, d'autre part, vous défendez les dispositions qui permettent le racisme. Comment vous pouvez expliquer cette position-là, M. le ministre?

M. Skeete : Bien, c'est une position simpliste d'évoquer les deux. Il y a les interpellations policières, et là il y a les interceptions... Il y a les interceptions policières, les interpellations aléatoires, ces deux notions-là sont très différentes, premièrement. Deuxièmement...

M. Fontecilla : Les victimes de... les gens qui se sentent victimes, c'est toujours les mêmes victimes avec le même sentiment de racisme.

M. Skeete : Si le collègue me laisse terminer, ça va me faire plaisir. Donc, dans le cas des interceptions qui sont en vertu du 636, je rappelle au collègue que ces dispositions-là existent pour aider les policiers à contrer l'alcool au volant. Moi, je ne sais pas si le collègue le sait, mais l'alcool au volant, c'est un fléau, c'est important de vouloir travailler en ce sens. Et, moi, d'attacher les mains de nos policiers qui tentent de protéger les rues du Québec, moi, je ne pense pas que c'est aussi simple que de dire : Ils n'ont plus le droit de le faire. Ça fait que moi, je ne partage pas l'opinion du collègue là-dessus.

De l'autre côté, par exemple, on a agi, parce que les... lors des interpellations, les citoyens doivent être informés qu'ils ne sont pas obligés de donner de l'information aux policiers. Ça fait qu'il y a... ça dépend de quoi il parle. Est-ce qu'il parle de 636 ou il parle des interpellations policières? Moi, je serais curieux de savoir de quoi il parle et s'il connaît la différence entre les deux dispositions.

M. Fontecilla : Très bien. Est-ce que vous vous engagez toujours à éliminer les interpellations policières aléatoires tel que vous l'avez écrit vous-même dans un rapport que vous avez signé en 2020, là?

M. Skeete : Je veux juste être sûr de bien répondre à la question du collègue, parce qu'elle est importante. Est-ce qu'il parle des interpellations policières ou les interceptions policières en lien avec le 636?

M. Fontecilla : Je lis textuellement...

M. Skeete : Oui, mais...

M. Fontecilla : «Interdire les interpellations aléatoires policières.»

M. Skeete : Oui. Est-ce que c'est...

M. Fontecilla : C'est ce qui est écrit dans votre rapport.

M. Skeete : Je comprends.

M. Fontecilla : Est-ce que vous vous engagez à les interdire ou pas?

M. Skeete : Est-ce que le collègue peut préciser? Parce que je veux répondre.

M. Fontecilla : C'est à vous de préciser. C'est votre rapport, c'est vous qui l'avez signé, M. le ministre.

M. Skeete : O.K. Ça fait que je constate que vous ne connaissez pas la différence entre les deux. Ça fait que, donc, je vais répondre aux deux...

M. Fontecilla : Non, non, traitez-moi pas, là, d'ignorant, là, je soulève ce que vous avez vous-même écrit, là. Est-ce que vous vous engagez à respecter votre parole?

M. Skeete : Donc, je vais répondre aux deux, parce que le collègue est incapable de différencier entre les deux...

M. Fontecilla : Je suis très capable de différencier. Traitez-moi pas d'ignorant, là. Je vous demande de répondre à ce que vous avez écrit, là. Traitez-moi pas d'ignorant pour vous échapper à la réponse.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Je vais juste vous demander d'être respectueux dans vos réponses, s'il vous plaît.

M. Skeete : ...on me prête des intentions. Je n'essaie pas de m'échapper, je tente de répondre le plus précisément possible au collègue. Il y a deux notions qui existent à l'intérieur des dispositions, il y a les interceptions policières, interpellations policières aléatoires. Dans le cas des interceptions policières aléatoires, 636, le collègue a raison, on est en cour en ce moment pour protéger le droit des policiers d'intercepter les motorisés, ce qu'on pense qui, eux, peuvent être à facultés affaiblies lors du contrôle d'un véhicule. Dans les interceptions... interpellations aléatoires, ici, on parle d'un policier qui vient nous voir dans la rue puis qui nous demande de nous identifier. Mais là c'est important que les citoyens soient informés qu'ils ne sont pas obligés de donner cette information-là s'il n'y a pas un motif auprès du policier. Donc, si c'est ça, la question du collègue, je pense que les citoyens doivent être informés de leur droit et de savoir... Puis il faut que les policiers sachent que les gens qui refusent ont le droit de refuser.

M. Fontecilla : M. le ministre, en terminant, je voudrais savoir si vous vous engagez à protéger les droits des femmes musulmanes voilées qui subissent la discrimination.

M. Skeete : Moi, je lutte contre la discrimination sous toutes ses formes, et c'est mon engagement.

M. Fontecilla : Très bien.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : En terminant.

M. Fontecilla : C'est tout.

• (12 heures) •

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Terminé? Merci beaucoup.

Document déposé

Donc, avant de poursuivre, j'ai pris connaissance du document déposé par la députée de Westmount—Saint-Louis, alors j'en autorise le dépôt. Ça va être dans Greffier dans quelques... quelques minutes.

Alors, on poursuit avec la députée de Terrebonne pour une période de 7 min 16 s.

Mme Gentilcore : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Chers collègues, M. le ministre, bonjour.

En 2020, le Groupe d'action contre le racisme présentait son rapport *Le racisme au Québec : tolérance zéro*. Benoit Charette, qui est votre prédécesseur, avait alors déclaré publiquement qu'il se donnait cinq ans pour la réalisation de l'ensemble des 25 actions qui se trouvent dans ce rapport-là. Donc, j'ai quelques questions sur certaines de ces actions-là.

Premièrement, l'action 7 du rapport *Le racisme au Québec* : «Augmenter, d'ici cinq ans, le taux de présence des membres des minorités visibles au sein de l'effectif de la fonction publique afin qu'il soit représentatif de celui observé au sein de la population active du Québec.» J'aimerais savoir c'était quoi, la cible.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Avant de poursuivre, on interpelle les élus par leur titre. Je veux juste vous le rappeler.

Mme Gentilcore : Oui.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : M. le ministre.

M. Skeete : Non, mais Benoit Charette, c'est le ministre de... l'ancien ministre de...

Mme Gentilcore : Ah! O.K.

M. Skeete : Tu n'as pas le droit de le nommer, parce qu'il est encore là. Ça me permet, Mme la Présidente, de saluer la collègue. Je pense, c'est la première fois qu'on se de parle directement.

Mme Gentilcore : Enchantée.

M. Skeete : Donc, bienvenue. Plaisir d'échanger avec vous. Bien, donc, on est passé à 10,9 %, en mars 2020, à 16,9 % le 31 mars 2023. Et on est rendus, en ce moment... Puis là je cherche l'autre donnée. Voilà. Ça fait qu'on a augmenté, dans le fond, on a augmenté le... Bref, la réponse à la question, c'est qu'on a augmenté le nombre puis qu'il représente pas mal la proportion de minorités visibles à l'intérieur du Québec. L'enjeu qu'on commence à regarder, c'est de voir si c'est distribué également selon les cadres professionnels, est-ce qu'on touche aussi les cadres, est-ce qu'on est vraiment... Puis, pour vous donner un exemple, il y a un enjeu avec les sous-ministres, là, il n'y a pas assez de sous-ministres issus de la diversité. Et donc c'est de... Ça va tellement bien dans le reste que je commence à me focaliser vraiment sur les cadres, professionnels ou non. Donc, on est là.

Mme Gentilcore : O.K. Mais, mettons, en termes de chiffres, là, de 2020 à maintenant, 2020 à 2025, en date d'aujourd'hui, on est passé de quel pourcentage à quel pourcentage? Ça a été quoi, l'évolution? Puis c'était quoi, l'objectif que vous vous étiez donné? Puis où est-ce qu'on est par rapport à cet objectif-là?

M. Skeete : L'objectif, c'est d'être proportionnel à la population québécoise. On est passés de 10,9 % à 13... à 16,9 %, pardon, donc on a augmenté de 6 %, à peu près, depuis qu'on a commencé à mesurer le tout.

Mme Gentilcore : O.K. Puis la représentativité, ce serait quoi, mettons, le pourcentage de représentativité dans la population québécoise?

M. Skeete : Dans la population, c'est à peu près ça, je pense qu'on est à 16 %.

Mme Gentilcore : Donc, vous êtes très proches.

M. Skeete : Je pense qu'on l'a excédé, là, ça va vraiment bien.

Mme Gentilcore : Très bien.

M. Skeete : Le problème, c'est que... puis là, la question qui tue, c'est : Est-ce qu'on veut juste des commis? Je ne veux pas juste des commis. Je veux aussi des cadres puis des professionnels.

Mme Gentilcore : Oui, bien sûr. Très bien. J'ai été étonnée de lire, dans les cahiers de crédits, que les employés du Bureau de coordination de la lutte contre le racisme n'ont reçu aucune formation obligatoire sur la lutte contre le racisme en 2024-2025. Pourtant, dans, justement, le plan dont on parlait tout à l'heure, là, des 25 actions, la 13 correspond spécifiquement à la formation pour les employés de l'État. Donc, je veux juste comprendre pourquoi, dans le fond, ils n'ont pas eu de formation.

M. Skeete : Bien, ils ont été choisis parce qu'ils sont des professionnels, donc ils sont aptes à occuper le poste qu'ils occupent. Mais la collègue a raison, on doit déployer — c'est une des actions qu'il nous reste à remplir — une formation pour la fonction publique, donc, on la travaille actuellement, qui devrait être déployée sous peu.

Mme Gentilcore : Donc, vous pensez toujours que c'est important, là, c'est toujours dans vos priorités, puis c'est toujours un article que vous...

M. Skeete : Oui. Mon souhait, c'est que tous les employés de la fonction publique suivent cette formation-là, et on va essayer... on va essayer de travailler avec le Conseil du trésor pour s'assurer que le maximum d'employés la suive.

Mme Gentilcore : Puis est-ce que vous pouvez me dire avec quels organismes? Parce que vous venez de le dire, là, ce sont des gens qui sont spécialisés puis qui connaissent ça, mais j'imagine qu'il y a quand même des organismes spécialisés avec lesquels vous collaborez, justement, pour mettre en place ces formations-là. Est-ce que vous pouvez m'en nommer quelques-unes ou me dire avec qui vous collaborez pour mettre en place...

M. Skeete : Bien, dans le fond, on fait affaire avec des spécialistes de la pédagogie qui nous aident à avoir le bon contenu, le suivi. Je suis chanceux d'être appuyé par ma collègue ici, à ma droite, qui est une chercheuse puis qui a travaillé dans ce domaine-là, qui fait un suivi aussi, de près, de ce que ces gens-là... formateurs, pédagogues spécialisés dans la formation en ligne. Donc, on travaille comme ça pour faire atterrir cette formation-là.

Mme Gentilcore : Mais, pour la connaissance terrain, est-ce qu'il y a vraiment des organismes avec lesquels vous êtes connectés, là, pour déterminer le contenu de ces formations-là?

M. Skeete : On travaille avec les gens qui sont formés dans la pédagogie, le déploiement de... les formations, l'ensemble des ministères à l'intérieur du gouvernement, le Conseil du trésor et les équipes à l'interne pour faire cette formation-là.

Mme Gentilcore : Mais pas d'organisme sur le terrain.

M. Skeete : Non.

Mme Gentilcore : O.K. Plus largement, là, par quels critères... je me demandais sur quels critères est établie l'expertise en matière de lutte contre le racisme des employés du bureau, si ce n'est pas par les formations. Parce que, là, en ce moment, vous n'avez pas, de formation, vous dites que vous savez, de source sûre, que ces employés-là sont bien formés puis plus informés que la moyenne pour... C'est quoi, vos critères d'embauche?

M. Skeete : Bien, dans le fond, juste pour rappeler à la collègue, le Groupe d'action contre le racisme a formé 25 recommandations, et c'est un rôle de coordination que notre bureau a. Donc, le rôle des employés à l'intérieur du bureau de la lutte au racisme, c'est de coordonner l'action gouvernementale sur les items qui ont été énumérés dans le rapport du Groupe d'action contre le racisme. Donc, ils doivent faire des suivis avec les autres ministères qui, eux, doivent déployer les formations... pas les formations, mais doivent déployer les solutions et les demandes du groupe d'action.

Donc, ils ont un suivi à faire à ce niveau-là. Cette expertise-là, dont la collègue évoque, n'est pas nécessaire pour faire ces suivis-là.

Mme Gentilcore : Je comprends. À la fin de l'année, on l'a dit tout à l'heure, votre prédécesseur s'était engagé, sur cinq ans, là, à remplir l'ensemble des 25 actions qui étaient dans ce rapport-là. Ça va faire cinq ans à la fin de l'année 2025. Est-ce qu'elles vont toutes être accomplies comme il avait été convenu, ou dit, ou annoncé?

M. Skeete : Il y en a qui sont plus difficiles que d'autres, mais j'ai encore l'attente qu'on va réussir à cocher les cases sur tout ce qu'on s'est engagé à faire dans le Groupe d'action contre le racisme. Le rapport va sortir cette année.

Mme Gentilcore : Puis est-ce que vous avez un tableau de bord, là? Je sais qu'au gouvernement vous en avez quand même pas mal. Mais est-ce que... est-ce qu'on a une idée de l'avancée, sur les 25, combien ont été remplies, combien il vous en reste à accomplir? Est-ce qu'on a une mise à jour là-dessus ou...

M. Skeete : Oui, j'ai un tableau de bord, d'ailleurs, je m'en sers pour répondre à la collègue, et puis on suit de près certains...

Mme Gentilcore : Vous l'avez devant vous, là.

M. Skeete : Là, je le regarde live, là.

Mme Gentilcore : C'est bon.

M. Skeete : Puis, dans le fond, tu sais, juste pour vous donner une idée, ce qui est difficile, c'est de faire atterrir certaines choses, mettons, au ministère de l'Éducation. Au ministère de l'Éducation, la formation, l'autonomie des professeurs fait en sorte que c'est difficile d'imposer une formation. Ça fait qu'on essaie de...

Mme Gentilcore : Donc, ça, c'est un élément. Est-ce qu'il y en a d'autres qui sont plus difficiles? Mettons que vous pouvez m'en nommer deux, là, deux ou trois autres que vous n'êtes pas certains de pouvoir atteindre, là, juste pour nous donner une idée.

M. Skeete : Bien, en fait, celui-là représente vraiment le défi. Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas. C'est que c'est difficile à insérer dans la culture des universités, ce changement de paradigme là, mais on y travaille, puis il y a de la bonne volonté. Donc, moi, je suis confiant encore qu'on va réussir à boucler toutes les cases.

Mme Gentilcore : Puis, pour mesurer l'atteinte de ces 25 actions là, là, de cet objectif-là que vous vous étiez donné, à quoi on peut s'attendre comme reddition de comptes?

M. Skeete : Il va y avoir un rapport qui va être publié d'ici la fin de l'année.

Mme Gentilcore : Donc, un rapport exhaustif avec chacun des 25...

M. Skeete : Oui.

Mme Gentilcore : C'est tout. Ça tombe bien. Bien, merci beaucoup.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Ça tombe bien, parfait. Merci beaucoup. Alors, on termine avec le gouvernement, la partie gouvernementale pour 7 min 16 s. Je reconnais la députée de Châteauguay.

Mme Gendron : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonjour à tous et toutes, contente de vous voir ce matin. En fait, je suis très heureuse d'être ici pour poser des questions au ministre, justement. Vous le savez, bon, le racisme, la lutte contre le racisme, les discriminations, c'est un grand chantier puis c'est un chantier en continu. Puis, comme vous l'avez nommé un peu plus tôt, tu sais, je pense que ça va perdurer dans le temps encore pour malheureusement trop longtemps. Je pense qu'au Québec il faut assurer justement d'être justes, d'être équitables puis aussi d'être inclusifs auprès de tous les types de gens issus de différences.

Moi, j'avais une question, j'ai regardé aussi... dans les dernières années, vous avez mis sur place, justement, le secrétariat de la lutte contre le racisme, mais également j'ai été regarder un peu, il y a beaucoup d'initiatives aussi qui ont été faites, là. J'ai vu, entre autres, bon, des campagnes de sensibilisation, des semaines d'action contre le racisme, des prix Pour un Québec sans racisme.

Vous l'avez nommé un peu plus tôt, vous avez un rôle de coordination des actions et de s'assurer que les choses se fassent. On le voit par les nombreuses initiatives qui sont faites, il y a plusieurs actions qui ont été mises en place et plusieurs initiatives. Bien, dans cet esprit-là, vous l'avez nommé un peu plus tôt avec notre collègue ici, mais j'aimerais savoir quel était le budget pour toutes ces campagnes de sensibilisation là, pour la mise en place, justement, de ces campagnes de sensibilisation là. C'est quoi, le total alloué au secrétariat de la lutte contre le racisme pour l'exercice, là, actuel?

M. Skeete : Oui, bien, la question est bonne parce que, dans le rôle de coordination qu'on peut avoir, ça pourrait avoir l'air comme s'il n'y a pas d'argent qui est disponible pour la lutte au racisme, mais les ministères, à l'intérieur de leurs fonctions, qui nous accompagnent à travailler dans les dossiers qui les occupent ont déployé des ressources pour nous aider. Donc, on a financé la lutte au racisme au Québec. 2021-2022, c'étaient 26,2 millions qu'on a injectés pour différentes mesures. L'année d'après, c'étaient 56 millions. L'année après ça, c'étaient 53 millions. Et, pour l'année passée, c'étaient 46 millions. Donc, on continue à investir davantage. Puis ça, c'est sans compter les campagnes de publicité qu'on a nommées. On a inclus un... puis ça, ça inclus un 20 millions qu'on a mis pour le Musée de l'Holocauste pour financer l'agrandissement, de l'argent qu'on a mis aussi pour la formation. À l'intérieur du ministère de la Sécurité publique, ils déploient des sommes pour la formation, mais ce n'est pas toujours compté, ce volet-là. Donc, il y a plein d'actions qu'on a réussi à faire, puis c'est vraiment impressionnant, le travail qu'on a fait dans les cinq ans pour sensibiliser la population québécoise sur la lutte au racisme.

• (12 h 10) •

La collègue, elle fait bien de parler d'argent qui a été déployé, parce que, tu sais, on pourrait financer le bureau de lutte au racisme, puis n'avoir aucune collaboration de mes partenaires, de mes collègues à l'intérieur des différents ministères, puis se retrouver avec des programmes en silo qui ne font rien. La beauté de l'approche qu'on a, nous, prise, c'était de dire : Mais la lutte au racisme, ça concerne tout le monde.

Pour le ministère de la Sécurité publique, c'est de bâtir la confiance avec une population qui se sent visée par des gens qui sont supposés nous protéger. Alors, pour répondre à cette question-là, bien, on doit déployer une formation pour faire comprendre à ces gens-là l'importance de bâtir cette confiance-là puis à nos nouveaux policiers de comprendre la nouvelle réalité du Québec, un Québec qui est en changement, qui devient plus diversifié. Alors, on doit déployer ces ressources-là pour accompagner nos policiers.

De l'autre côté, puis ma collègue de Marie-Victorin a bien fait de me le rappeler tantôt, en matière de logement, d'habitation, les personnes issues de la diversité sont souvent confrontées à de la discrimination. On va dire que l'appartement est à louer, puis, le lendemain, la personne, elle se présente, puis, oups! c'est une femme noire, moi, ça ne m'intéresse pas, puis elle se fait dire : Non, non, c'est loué. Bien, imaginez, dans une place où est-ce qu'on essaie de bâtir la confiance, on a déployé 20 millions de dollars pour équiper la CDPDJ à accompagner ces gens-là qui se sentent victimes de discrimination lors de la recherche d'appartement. Ça, ça fait deux choses, non seulement on finance directement un accompagnement puis on règle un problème parce qu'on peut... on... on agit contre le racisme, mais ce que je constate dans mon rôle de lutte au racisme, c'est que le niveau de confiance dans les populations aux minorités visibles... est tellement basse que ça nous prend des histoires à succès. Ça fait qu'imaginez cette même madame qui est aujourd'hui victime de discrimination, imaginez qu'elle est prise en charge, accompagnée dans un processus judiciaire qui, normalement... là, je dois vous dire, là, les communautés afrodescendantes, le processus judiciaire, ce n'est pas toujours vu de manière positive. Imagine qu'on suit ce parcours-là, puis on arrive à la fin, puis on obtient justice, là, on vient juste de construire une citoyenneté égale, pleine.

Et ça aussi, c'est la beauté d'avoir mis ce 20 millions de dollars là, de construire ensemble un sentiment de justice qui peut exister pour tous les Québécois. Et donc cette mesure-là, j'en suis particulièrement fier, parce qu'elle règle deux problèmes, elle règle le problème de discrimination à la source, mais, de l'autre côté, on construit le sentiment d'appartenance de nos citoyens. Donc, oui, c'est de l'argent, mais c'est aussi la raison derrière l'argent.

Dans la campagne tantôt, on parlait... 1 million pour la campagne de sensibilisation, 1 million. Mais, attends une seconde, là, combien de jeunes aujourd'hui... Moi, mes neveux, ils jouent au hockey. Combien de fois qu'ils se sont fait traiter du mot en n pendant qu'ils étaient sur la patinoire? Puis c'est un fléau. Que ce soient les parents dans les estrades, que ce soient les parents envers les arbitres, que ce soient les enfants entre eux, on a remarqué plusieurs incidents de... racistes à l'intérieur du sport. Bien, on a décidé de faire le choix de dire : Bien, on va responsabiliser nos jeunes à avoir un comportement digne de ça. Ça fait que c'est une campagne qui, je pense, porte ses fruits.

Mme Gendron : Bien, c'est quand même 46 millions qui est envoyé directement pour des actions concrètes de sensibilisation, c'est beaucoup, puis merci pour cette contribution-là, là. C'est énorme, je pense, pour le milieu.

Aussi, vous avez rapidement parlé de formation. La députée de Terrebonne aussi en a parlé, là, rapidement. Est-ce que les formations, dans les ministères et les organismes publics, sont obligatoires ou... Comment c'est évalué? Comment ça fonctionne, ces formations-là?

M. Skeete : Oui, c'est ça. Puis, tu sais, tantôt, la collègue de Terrebonne évoquait cette formation-là, instaurer une formation puis la mettre disponible pour tout le monde, encore plus la rendre obligatoire, c'est un défi, parce qu'il y a beaucoup d'employés dans la fonction publique, mais on s'y attarde puis on va livrer cette formation-là prochainement.

La Présidente (Mme Lecours, Les Plaines) : Alors, merci beaucoup.

Compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au jeudi 8 mai, 11 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Lutte contre l'intimidation des crédits budgétaires du portefeuille Famille.

(Fin de la séance à 12 h 15)